

LES TRANSPORTS

LA POSSIBILITÉ DE COLLUSION DANS LES INDUSTRIES DE RENFLOUAGE ET DE DRAGAGE—L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE DU «IRVING WHALE»—LES MESURES DE PROTECTION DE L'INTÉRÊT PUBLIC

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Comme le ministre des Transports a déclaré hors de la Chambre que le gouvernement avait soupçonné des tripotages dans les industries de renflouage et de dragage à la suite de l'affaire du *Irving Whale* en 1971, qu'a-t-il fait pour déterminer quelles dispositions étaient prises à cette époque pour protéger l'intérêt public?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'ai demandé au ministre de faire enquête, ce qu'il a fait.

M. McGrath: Puis-je demander au premier ministre quand il a demandé au ministre de faire une enquête? L'enquête a-t-elle convaincu le gouvernement que les procédures d'adjudication en matière de dragage protégeaient les intérêts du public et que, de fait, les soupçons mentionnés par le ministre n'étaient pas fondés?

M. Trudeau: Pour ce qui est du moment où j'en ai discuté avec le ministre, je l'ai fait dès que j'ai appris la date exacte de l'enquête. Le ministre avait déjà fait une enquête à ce moment là; il m'a montré les résultats de cette enquête sur laquelle il a fait des observations à la Chambre et à l'extérieur.

M. McGrath: Le premier ministre peut-il nous donner la date exacte de l'enquête? Remonte-t-elle à l'époque de l'incident du *Irving Whale* en 1971, ou à celle, plus récente, où le ministre a fait sa déclaration?

M. Trudeau: A cette dernière, monsieur l'Orateur.

LA POSSIBILITÉ DE COLLUSION DANS LES INDUSTRIES DE RENFLOUAGE ET DE DRAGAGE—LES CONSULTATIONS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE EN 1971

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): J'aimerais savoir si, en 1971, le ministre des Transports a demandé l'avis du ministre de la Justice sur la légalité de ce qui se passait au sujet des soumissions de dragage?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): En 1971, je n'étais pas ministre des Transports.

Questions orales

LA GENDARMERIE ROYALE

LE PROJET DE SUPPRESSION DU SERVICE DE BATEAUX-PATROUILLEURS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général; en son absence, puis-je la poser au ministre de la Justice ou au ministre suppléant? Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de supprimer le service des bateaux-patrouilleurs de la Gendarmerie royale au large des provinces maritimes? S'il ne le peut, se renseignerait-il et nous le dirait-il?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je transmettrai la question au solliciteur général et lui demanderai de faire un rapport.

M. Muir: Lorsque le ministre s'occupera de cette question urgente et importante, puis-je lui demander de tenir compte du fait que ces bateaux-patrouilles, de même que les bateaux des ministères des Pêches, des Transports et d'autres, font partie de l'équipe de recherche et de sauvetage de la garde côtière du Canada? Il est évident que des embarcations de 16 pieds ne conviennent pas à ce genre de travail.

M. Lang: Je crois que le Solliciteur général est au courant de la situation au sujet de ce service.

* * *

LE NORD CANADIEN

LA ROUTE DU MACKENZIE—LA POSSIBILITÉ DE MODIFICATION DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle concerne une déclaration faite par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans une lettre au secrétaire du département de l'Intérieur datée du 4 mai 1972 et qui concerne la construction de la route du Mackenzie en vue de faciliter la construction d'un pipe-line.

Étant donné qu'on a déjà dépensé 100 millions de dollars pour la construction de cette route et vu les récentes déclarations de Canadian Arctic Gas, le gouvernement a-t-il modifié sa position relativement à cette route, et, dans l'affirmative, l'honorable représentant peut-il indiquer si le gouvernement a aussi modifié sa politique?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Nous sommes en train d'examiner la situation. À l'origine, on prévoyait que la route coûterait quelque 60 millions de dollars. Maintenant, les prévisions dépassent le quart de milliard. Par conséquent, nous sommes en train d'examiner la situation.